



CR Réunion Valserhône-APICY du 9 juin 2026

Présents :

Mairie de Valserhône :

Delphine CHARBONNEL, Chargée de mission mobilités et aménagement du territoire

Jean-Noël PITON, Adjoint voirie, réseaux divers et mobilités

Gautier PRÉAUX, Conseiller municipal, conseiller délégué à la mobilité Terre Valserhône l'Interco

APICY :

François MAURY, Michel SURO, Mathieu GRENARD

Répartition des compétences et projets du mandat

Présentation de Jean-Noël PITON, celui-ci donne son avis à propos de la situation actuelle des mobilités à Valserhône et les projets du mandat :

La mairie a envoyé la demande d'étude pour l'aménagement de 6 km d'aménagement :

- la 2e tranche de l'avenue du Maréchal Leclerc (prévue pour 2027-2028)
- l'avenue de Saint Exupéry jusqu'au giratoire des Lades.
- rue Joliot Curie
- rue du 19 mars 1962
- la route des Étournelles (axe principal)
- Le chemin du Nièvre (axe structurant)

Les avant-projets sommaires doivent être rendus à l'automne concernant les routes départementales, puis début 2027 pour les autres axes. Les itinéraires étudiés font

partie du projet d'agglomération du Grand Genève PA4 donc avec un objectif de réalisation avant 2031.

JN PITON précise que pour l'avenue Maréchal Leclerc, il y a une obligation de conserver une largeur conforme au passage de convois exceptionnels, la RD 101 étant une route à grand circulation

Concernant la route des Étournelles, JN PITON va prendre contact avec ATMB pour savoir s'il leur est possible de financer une potentielle passerelle piétons-vélos sur le point de passage au-dessus de l'autoroute.

Le sujet des feux de Vanchy (détection des piétons aux heures de pointe) est bien repris par la nouvelle équipe, les travaux seront lancés en septembre.

Changement des entrées/sorties d'agglomération

JN PITON a rencontré Mr JAILLETTE du département 01 pour aborder notamment la question des entrées sorties d'agglomération. Nous avons abordé :

- A Châtillon direction Vouvray jusqu'après le carrefour d'Ardon
- La route des Étournelles vers le carrefour Ardon
- La D1084 dans la zone d'activité Pierre Blanche

Zones de rencontre

Chemin de Beauséjour :

Apicy souhaite qu'un marquage au sol "zone de rencontre 20km/h" soit réalisé tous les 50m. La mairie propose de refaire un gros marquage mais il n'y a pas de date prévue. Quid de panneaux explicatifs qui signalent le principe de la zone de rencontre (exemple du panneau photographié à Brioude et envoyé à D. Charbonnel) ?

Apicy signale une problématique pour les déambulations piétonnes en sortie du P2 de la gare au regard des stationnements présents. APICY propose une extension de la zone bleue et interroge leur durée de stationnement autorisé, car les frontaliers se garent souvent sur la zone puisqu'une amende occasionnelle revient moins cher que le parking.

Rue Lamartine :

La même remarque est faite par APICY pour la rue Lamartine, zone instaurée entre la place Carnot et le groupe scolaire.

D'autre part, la mairie fait un inventaire des zones 30 et recense actuellement les places de stationnement situées à moins de 5 mètres en amont d'un passage piéton, conformément à la réglementation en vigueur.

Point noir du quartier de la Pierre

La rue de la Pierre est très dangereuse. APICY demande une sécurisation. La commune revient sur la problématique du croisement avec la départementale D991 et l'importance de sécuriser la zone pour tous les usagers. Au 96 rue de la pierre (carrefour avec D991) APICY proposait qu'un passage vélo soit aménagé à travers l'îlot, dans le sens de la montée, afin de sécuriser l'insertion des cycles sur la D991 (la mairie a par la suite confirmé qu'il s'agit de domaine public, il faudra donc faire une étude en lien avec le CD01).

La D16C est limitée à 50km/h; APICY demandait qu'elle passe à 30km/h car il existe un arrêt de bus scolaire, non-aménagé mais qui regroupe 15 enfants matin et soir (ainsi que les parents).

Le feu de la voie du tram ne détecte pas les vélos et les motos : JN PITON voit avec le service Voirie pour réglage et éventuellement mise en place d'un panneau M12 (idem au croisement Lafayette Bertola).

Doubles-sens cyclables

APICY rappelle sa position : le principe du déploiement du double sens cyclable est qu'il soit déployé sur l'ensemble du périmètre afin qu'il soit perçu par les automobilistes comme le nouveau régime de fonctionnement dans toutes les rues. C'est une des conditions du bon fonctionnement et de la compréhension du dispositif par les usagers. De ce fait, les exclusions de rues doivent être vraiment ciblées et dûment justifiées par une situation dangereuse réelle (rue étroite avec virage voire pente en plus).

Les rues identifiées par Apicy sont :

Secteur Châtillon :

- Route de la Plaine (sens unique montant) : sécurisation depuis la D1084 (rue Aimé Bonneville) à étudier APICY propose une traversée sécurisée au niveau du passage piéton existant. C'est pris en compte.

Secteur centre-ville de Bellegarde :

- Rue Lafayette : résultat du comptage de circulation (dernier à 7600 véhicules/jour en 2022) pour savoir ce qui doit être fait.

- Rue Zephirin Jeantet et une traversée à traiter de manière sécurisée au croisement de la Rue Lafayette.
- Ruelle des Arts.
- Rue de la République depuis la place Victor Bérard jusqu'à la ruelle des arts, afin de rejoindre la rue Z. Jantet et la gare.
- Rue de la Filature/Berlioz en sortant depuis le parking, il est interdit de tourner à droite car la rue est à sens unique, est-ce que le panneau "sauf cyclistes" sera installé ?
- Rue Pingon à exclure du double-sens cyclable par manque de visibilité, APICY avait évoqué la possibilité d'autoriser le passage vélo sur le trottoir le long de la Valserine pour rejoindre Coupy. Un aménagement au débouché, côté pont de Coupy sera nécessaire.

Sujets divers

- Rétrécissement voie verte Vouvray-Châtillon (avec témoignage d'accident) :

Lors de l'accident mortel en trottinette, la personne arrivait du chemin desservant des maisons du côté opposé à la voie verte et a débouché sur la route des Etronchets quand il a été fauché par une voiture arrivant de Chatillon.

APICY a reçu le témoignage d'une cycliste qui est tombée dans la zone de rétrécissement de la voie verte, elle n'avait pas mis pied à terre comme cela est demandé par un panneau.

APICY a transmis à la commune une proposition d'aménagement de chicanes. Jean-Noël PITON n'est pas favorable à la réalisation de chicanes pour ne pas avoir de gens qui accélèrent pour griller la priorité, il propose que la police municipale fasse des contrôles. Le dernier comptage du département effectué sur la section date de 2022 et donne 3700 véhicules/jour, la mairie peut en effectuer un nouveau après les vacances.

A défaut d'aménagement, APICY propose de passer cette zone en agglomération avec une vitesse à 50 km/h ; la commune n'y est pas favorable. La section est actuellement sur une route départementale hors agglomération, il s'agit donc de la compétence du CD01.

A titre de comparaison à Lancrans, les poteaux de la chicane aménagée sur la Grand rue sont souvent percutés. Pour autant, la conception de la chicane est plutôt intéressante car unidirectionnelle ; le sens de priorité est clair.

- Parkings gare :

EFFIA a un projet de nouveau parking à la gare. Jean-Noel PITON les rencontre prochainement afin d'en discuter. Cela étant, il craint un effet rebond avec l'arrivée de nouveaux véhicules.

- Voie du tram :

La gestion, l'entretien et l'aménagement de la voie de tram sont répartis entre plusieurs acteurs (Département / Commune / Interco). Ceci dit, l'aménagement de la voie du tram n'est pas la priorité pour l'instant. A proximité il y a le projet de passerelle au-dessus de la Valserine (inscrit au PA5 Grand Genève), parallèle au viaduc de la SNCF. Par ailleurs, il est possible que le Département cède prochainement des petites voies départementales à la commune pour faciliter leur gestion (secteur La Pierre/Coupy).

- Cheminement piéton Autoroute (Vouvray) – centre-ville/gare :

Le ralliement piéton sécurisé du parking de l'autoroute vers le centre-ville est également un point à traiter car plusieurs voyageurs en descendent avec leurs valises. APICY propose de passer le chemin de la barbière. Gautier PRÉAUX propos de passer par la route des jonquilles avec peu d'aménagement.

VLS

Retours actuels sur la fréquentation et explication du processus de suivi de l'état des vélos par la commune ; depuis début 2026 au 9 juin il y a eu 7925 trajets enregistrés.

Carte des temps de parcours entre points d'intérêt terminée. APICY souhaite que la mairie de Valserhône gère la communication et la diffusion de ces temps de parcours avec Terre Valserhône l'Interco qui est propriétaire des stations VLS.

APICY a eu connaissance d'un accident survenu avenue Saint-Exupéry et demande si l'interco détient des remontées d'informations de la part du prestataire.

Explication de l'action de découverte des VLS d'APICY le 2 mai (présence d'élus et d'adhérents, problématiques matériel, etc.).

La mairie note un problème d'alimentation électrique à la gare (lié à la commune car éclairage public) et à Lancrans (ancien compteur de la mairie de Lancrans).

La société B2ebike a été placée en redressement judiciaire. G. PREAUX doit contacter cette société au nom de TVI pour savoir si l'entretien des vélos est toujours assuré.

